

GLOBAL STRUCTURING

Société par actions simplifiées à capital variable

au capital souscrit de 10 000 euros

Siège social : 29 Boulevard de la Ferrage,

CS 20005 06414 CANNES CEDEX

RCS CANNES 929 391 365

Code APE 6630Z

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire

Informations de l'assemblée

Le 24 février 2025, à 17H00,

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Les associés présents représentant la totalité des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Quentin Frégier** président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024

Affectation du résultat et distribution d'un dividende

Option de réinvestissement des dividendes en actions

Quitus donné aux dirigeants pour leur gestion

LSJ
QF

Résolutions

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés. Elle constate que les comptes font ressortir un bénéfice net comptable de 11 897 euros pour l'exercice clos.

Pour: 1249099 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

Affectation du résultat et distribution d'un dividende

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante : Distribution d'un dividende de 0,001 euro par action, soit un montant total arrondi de 2 009,10 euros, réparti entre les 2 009 099 actions en circulation à la date du 10 février 2025. La date de détachement du dividende est fixée au 24 février 2025, et la mise en paiement interviendra au plus tard le 30 avril 2025. Le solde du bénéfice sera affecté au Report à Nouveau, sauf si une dotation complémentaire à la réserve légale est requise pour respecter la réglementation en vigueur.

Pour: 1249099 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

Option de réinvestissement des dividendes en actions

L'Assemblée Générale décide d'offrir aux actionnaires la possibilité de réinvestir tout ou partie de leur dividende net après application des retenues à la source, en souscrivant à de nouvelles actions de la Société au prix de 0,12 € par action. La souscription n'entraîne pas l'émission de bons de souscription d'action (BSA). Les modalités de cette option sont les suivantes : Chaque actionnaire pourra choisir de réinvestir le montant net de son dividende dans de nouvelles actions de la Société. En cas de choix de réinvestissement, le nombre d'actions nouvelles souscrites sera déterminé en divisant le montant net du dividende de l'actionnaire par 0,12 €, arrondi à l'unité inférieure. Si le montant net du dividende ne permet pas de souscrire un nombre entier d'actions, le solde résiduel sera versé à l'actionnaire, au choix soit sur son Compte Courant d'Associé (CCA) soit par virement sur son compte bancaire. À défaut d'instruction expresse de l'actionnaire avant le 31 mars 2025, le dividende sera par défaut versé en espèces sur le compte bancaire de l'actionnaire. L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre cette option, préciser les modalités pratiques de souscription et procéder aux formalités légales et administratives nécessaires.

Pour: 1249099 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

LSD
QF

Quitus donné aux dirigeants pour leur gestion

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels, décide de donner quitus plein et entier au Président pour l'exécution de son mandat durant l'exercice écoulé. Il est donné pouvoir au Président pour effectuer ou charger un tiers d'effectuer les formalités de dépôt et de publicité des décisions prises.

Pour: 1249099 (100.00 %) Contre: 0 (0.00 %) Abstention: 0 (0.00 %)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signatures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Une copie est fournie par e-mail aux associés

Le président
(*Quentin Frégier*)



La secrétaire
(*Laura Soriano Diez*)



Synthèse des résultats

RESOLUTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024	100.00 %	0.00 %	0.00 %
Affectation du résultat et distribution d'un dividende	100.00 %	0.00 %	0.00 %
Option de réinvestissement des dividendes en actions	100.00 %	0.00 %	0.00 %
Quitus donné aux dirigeants pour leur gestion	100.00 %	0.00 %	0.00 %